

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 12 novembre 2015

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3897-2014.

Hydro-Québec TransÉnergie et Hydro-Québec Distribution (HQT et HQD) – Mécanisme de réglementation incitative (MRI).

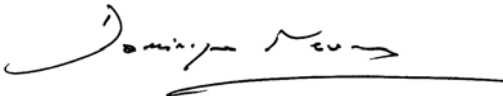
Mémoire de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli le mémoire de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) au présent dossier. SÉ-AQLPA remercie respectueusement le Tribunal de l'autorisation qui leur a été fournie de le déposer et nous prenons bonne note du commentaire exprimé dans la lettre de la Régie (lettre A-0038).

Étant donné que tous les participants avaient déjà reçu la version du mémoire du 9 novembre 2015, par courtoisie, nous avons indiqué au présent texte, par soulignés ou lignes verticales du côté droit, quelques corrections apportées par rapport à cette version du 9 novembre à caractère clérical, orthographique ou de compréhension, ainsi que l'ajout d'un extrait d'une lettre déjà au dossier de la part de SÉ-AQLPA du 15 juin 2015 (C-SÉ-AQLPA-0006), ceci pour éviter que les lecteurs n'aient à consulter sur les deux documents en parallèle.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. Les intervenants au dossier R-3897-2014.